



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL**

Conseil du **15 mars 2021**

Délibération n° 2021-0489

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Association pour le développement économique de la région lyonnaise (ADERLY) - Attribution d'une subvention de fonctionnement pour son programme d'actions 2021

service : Délégation Pilotage et ingénierie administrative et financière - Direction finances et contrôle de gestion

**Rapporteur** : Monsieur le Président Bernard

**Président** : Monsieur Bruno Bernard

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 150

Date de convocation du Conseil : vendredi 26 février 2021

Secrétaire élu : Monsieur Nicolas Barla

Affiché le : jeudi 18 mars 2021

Présents : M. Bernard, Mmes Baume, Vessiller, M. Payre, Mme Picard, M. Kohlhaas, Mme Geoffroy, M. Van Styvendael, Mme Vacher, M. Artigny, Mme Khelifi, M. Athanaze, Mme Moreira, M. Bagnon, Mme Gersperrin, M. Camus, Mme Hemain, M. Longueval, Mme Boffet, M. Blanchard, Mme Petiot, M. Guelpa-Bonaro, Mme Dromain, M. Ben Itah, Mmes Arthaud, Asti-Lapperrière, Augey, MM. Azcué, Badouard, Barge, Barla, Mme Benahmed, MM. Benzeghiba, Blache, Blein, Mmes Borbon, Bouagga, M. Boumertit, Mme Bramet-Reynaud, M. Bréaud, Mme Brossaud, M. Brumm, Mme Brunel Vieira, MM. Bub, Buffet, Mmes Burillon, Burricand, Cabot, Cardona, Chadier, MM. Chambon, Charmot, Mme Charnay, MM. Chihi, Cochet, Cohen, Mmes Coin, Collin, MM. Collomb, Corazzol, Mmes Corsale, Crédoz, Crespy, Creuze, Croizier, MM. Da Passano, Dalby, David, Debú, Mmes Dehan, Delaunay, MM. Devinaz, Diop, Doganel, Doucet, Mmes Dubois Bertrand, Dubot, Dupuy, Ederly, El Faloussi, Etienne, Fautra, Fontaine, Fontanges, Fournillon, Fréty, Frier, MM. Galliano, Gascon, Mme Georgel, MM. Geourjon, Girard, Mme Giromagny, MM. Godinot, Gomez, Grivel, Groult, Mmes Guerin, Jannot, MM. Kabalo, Kimelfeld, Mme Lagarde, MM. Lassagne, Le Faou, Mme Lecerf, MM. Legendre, Lungenstrass, Maire, Marguin, Marion, Millet, Mône, Monot, Mme Nachury, M. Novak, Mme Panassier, M. Pelaez, Mme Percet, M. Perez, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mme Picot, M. Pillon, Mme Popoff, M. Portier, Mmes Pouzergue, Prost, MM. Quiniou, Rantonnet, Ray, Mmes Reveyrand, Roch, M. Rudigoz, Mmes Runel, Saint-Cyr, Sarselli, Sechaud, MM. Seguin, Sellès, Mme Sibeud, M. Smati, Mme Subaï, MM. Thevenieau, Uhlich, Vergiat, Vieira, Vincendet, Vincent, Mmes Vullien, Zdorovtsoff.

**Conseil du 15 mars 2021****Délibération n° 2021-0489**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Association pour le développement économique de la région lyonnaise (ADERLY) - Attribution d'une subvention de fonctionnement pour son programme d'actions 2021**

service : Délégation Pilotage et ingénierie administrative et financière - Direction finances et contrôle de gestion

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 24 février 2021, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La Métropole de Lyon est membre fondateur d'ADERLY, aux côtés de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne, du Département du Rhône et du Mouvement des entreprises de France (MEDEF) Lyon-Rhône, dans l'optique de promouvoir le développement économique de la région lyonnaise, territoire intégrant l'ensemble de la Métropole, du Département du Rhône mais aussi les territoires contigus des Portes de l'Isère, du pays Viennois, de Saint-Etienne Métropole et du Parc industriel de la Plaine de l'Ain.

L'ADERLY a la responsabilité d'une mission globale de promotion, de prospection et d'accompagnement d'investissements, créateurs d'emplois et de richesses pour le territoire de la région lyonnaise. À travers cette action, elle contribue au rayonnement du territoire à l'échelle nationale et internationale, comme le prévoient ses statuts.

En outre, depuis 2007, l'ADERLY assure la gestion opérationnelle et financière de la démarche marketing ONLYLYON dont l'objectif est :

- de promouvoir Lyon à l'international dans ses dimensions économiques, culturelles, sportives, universitaires et touristiques,
- d'accroître la visibilité et la notoriété de la Métropole lyonnaise, notamment à destination des décideurs économiques internationaux.

**I - Bilan des actions 2020****1° - Bilan ADERLY - INVEST IN**

En 2020, les résultats de l'ADERLY sont sensiblement en retrait, dans le contexte exceptionnel de crise sanitaire, avec 72 implantations d'entreprises confirmées (114 en 2019) pour 1 840 emplois programmés à 3 ans (2 427 en 2019). Sur les 72 projets implantés, 42 % concernent des entreprises à capitaux étrangers. Ces implantations se répartissent sur les secteurs d'activité suivants :

- santé : 11 %,
- cleantech : 13 %,
- industrie : 14 %,
- services : 51 %,
- numérique : 11 %.

En dépit du contexte sanitaire et économique contraint, l'ADERLY a continué à détecter un volume significatif de nouveaux projets. 199 nouveaux projets (6 498 emplois à 3 ans) ont été validés depuis le début de l'année 2020 dont 54 % liés aux projets internationaux. L'ADERLY conserve ainsi un portefeuille d'environ 280 projets pour 15 000 emplois, en retrait de seulement 6 % par rapport à 2019.

La crise sanitaire a amené l'ADERLY à revoir ses modalités de prospection, en travaillant davantage au travers d'outils virtuels : rendez-vous distanciels, participation à des salons et événements professionnels virtuels, création de webinaires et webconférences, en lien avec ses partenaires, etc.

Par ailleurs, l'association a réfléchi à de nouveaux angles d'évaluation de sa contribution au développement économique du territoire, au travers notamment de la réalisation d'un bilan sur 10 ans de son impact territorial, réalisé par le Cabinet de conseil en stratégie de développement durable Utopies. En 10 ans, environ 9 900 emplois directs, au sein de 574 entreprises accompagnées par l'ADERLY et toujours actives, ont été créés et 35 000 emplois soutenus dont les deux tiers sur le territoire de l'aire métropolitaine Lyon-Saint-Etienne (23 000, soit 11 % des créations nettes d'emplois privés sur la période).

## **2° - Bilan ONLYLYON**

La crise sanitaire et le report du second tour des élections municipales et métropolitaines (allongement de la réserve électorale s'appliquant aux actions de communication) ont eu des conséquences importantes sur le plan d'actions et les résultats ONLYLYON en 2020 :

- arrêt des campagnes de communication internationales,
- plusieurs salons ont décidé par anticipation leur report,
- les 4 temps forts internationaux (Chine, Dubaï, Francfort et Londres) envisagés en 2020 ont été annulés,
- le Skyroom a été fermé pendant les 2 confinements, sans possibilité de réaliser les travaux d'entretien envisagés,
- la fermeture des frontières et les confinements successifs ont rendu impossible l'accueil de journalistes,
- certaines entreprises n'ont pas renouvelé leur soutien à ONLYLYON,
- l'étude de notoriété envisagée a été ajournée en raison du contexte électoral et sanitaire.

Toutefois, les actions d'ONLYLYON ont été accentuées, dans ce contexte de crise sanitaire, sur les réseaux sociaux, avec une ligne éditoriale spéciale Covid-19 valorisant les initiatives solidaires et innovantes des acteurs du territoire. La communication à destination des 26 000 ambassadeurs du réseau ONLYLYON a été accentuée afin de maintenir le lien, au travers d'un mailing hebdomadaire sur l'actualité du territoire ainsi que *via* des vidéos et webinaires.

Par ailleurs, une nouvelle campagne de communication a été conçue pendant le premier confinement pour accompagner la reprise et fédérer les communautés locales : "Ensemble !".

Enfin, le nouveau portail onlylyon.com a été finalisé et mis en ligne et des Tribunes ONLYLYON dressant le portrait de personnalités lyonnaises ont été réalisées et diffusées.

Les opérations annulées en 2020 en raison du contexte sanitaire n'ont pas toutes pu être remplacées par d'autres actions. Dès validation par la gouvernance du programme, les sommes non dépensées en 2020 seront utilisées en 2021 pour financer 2 opérations ajournées du fait du contexte (mise à jour des outils de communication et réalisation d'une étude de notoriété) et pour contribuer à des opérations de soutien au secteur touristique & événementiel, particulièrement impacté par la crise. Des opérations de communication seront engagées sous le pilotage de l'Office du tourisme de la Métropole et la coordination du Comité de direction ONLYLYON.

## **II - Objectifs et programme d'actions 2021**

En 2021, les actions menées par l'ADERLY, au titre du programme INVEST IN, seront orientées autour de plusieurs axes principaux :

- un effort de prospection sur les filières prioritaires de la Métropole et sur le redéploiement productif, en ciblant mieux les investissements permettant au territoire de bâtir des chaînes de valeur complètes et efficaces pour une valeur ajoutée locale plus grande et une meilleure résilience territoriale,
- une détection, une validation et un accompagnement des projets d'investissement tenant davantage compte des notions transversales de développement raisonné, d'inclusion, d'empreinte carbone et de biodiversité,
- un renforcement du caractère collectif des décisions et choix d'implantation par une meilleure association des parties prenantes des territoires (collectivités, monde économique, experts sectoriels),
- une adaptation des modes opératoires de l'association dans la conduite de ses missions afin de donner l'exemple d'une entité contribuant à l'atteinte des objectifs de développement durable de l'ONU (Organisation des Nations unies). Une évaluation annuelle de la valeur ajoutée pour le territoire des entreprises accompagnées par l'ADERLY sera réalisée.

Concernant le programme ONLYLYON, dans l'attente de la validation d'une nouvelle feuille de route par la gouvernance ONLYLYON, plusieurs priorités sont proposées pour 2021 :

- jouer à plein le rôle de soutien aux acteurs socio-économiques touchés par la crise, en contribuant au plan de relance du secteur touristique et événementiel auprès du public international, en mobilisant les talents locaux et en suscitant un engagement solidaire,

- contribuer à la transition et au renforcement de l'impact du modèle lyonnais en valorisant, à l'international, les réussites et les innovations des nouvelles orientations, et en renforçant, en local, l'adhésion de tous les acteurs socio-économiques à la dynamique et à la transition du territoire.

Le détail des actions envisagées par l'ADERLY est spécifié dans les programmes d'activités 2021 de l'ADERLY INVEST IN et ONLYLYON présentés en pièce jointe à la convention 2021.

### III - Mission d'audit de l'ADERLY

La Métropole, en accord avec la CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne a engagé fin 2020, via un prestataire, la réalisation d'un état des lieux sur la gestion de l'association, dans le cadre de l'amélioration continue de son organisation et de son fonctionnement. Cet état des lieux est effectué concomitamment à une évaluation de la performance actuelle de l'activité de l'ADERLY sur les volets INVEST IN et ONLYLYON et à une évaluation de la capacité de cette dernière, avec son organisation actuelle, à répondre aux attentes du nouvel Exécutif de la Métropole en matière de développement économique et de développement durable. Il s'agit de repérer les forces, les faiblesses, les risques et les opportunités d'amélioration.

La mission d'audit doit contribuer à initier une révision profonde de la stratégie de l'ADERLY, de ses missions et de son mode d'action pour les années à venir, en lien avec les nouvelles orientations portées par l'Exécutif de la Métropole en matière de développement économique et de développement durable. Les conclusions de cette mission seront connues à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2021.

### IV - Budget prévisionnel 2021

Charges prévisionnelles	BP 2021 Montant (en k€)	Produits prévisionnels	BP 2021 Montant (en k€)
ADERLY INVEST IN :	4 165	CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne :	1 847
- détection et gestion de projets	2 054	- dont subvention INVEST IN	1 632
- prospection & innovation	173	- dont subvention ONLYLYON	215
- Innosup Europe	16	Métropole :	3 394
- implantation & accompagnement	559	- dont subvention INVEST IN	2 145
- promotion commerciale & digitale	355	- dont subvention ONLYLYON	1 249
- services communs	974	EPCI du Rhône (subvention INVEST IN)	140
- amortissement logiciel CRM	34	Saint-Etienne Métropole (subvention INVEST IN)	100
ONLYLYON :	1 694	CAPI (subvention INVEST IN)	50
- réseau Ambassadeurs	303	Plaine de l'Ain (subvention INVEST IN)	25
- réseaux sociaux, web marketing	204	autres partenaires et autres territoires (subvention INVEST IN)	32
- relations Presse	184	MEDEF Lyon Rhône (subvention INVEST IN)	25
- communication Média	402	fonds européens (subvention INVEST IN)	16
- support projet	371	chiffres d'affaires ONLYLYON (montants HT)	230
- partenariats	72		
- Skyroom	158		
<b>Total</b>	<b>5 859</b>	<b>Total</b>	<b>5 859</b>

**V - Montant de la subvention 2021**

La subvention qu'il est proposé d'allouer à l'ADERLY présente un montant en baisse de 5 % entre 2020 et 2021.

Elle représente 3 394 350 € et se répartit comme suit :

- 2 145 100 € affectés au financement des actions inscrites au programme annuel 2021 de l'ADERLY (INVEST IN),
- 1 249 250 € affectés au financement de l'action de marketing ONLYLYON pour 2021 ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

**DELIBERE**

**1° - Prend acte** des programmes d'activités 2021 de l'ADERLY INVEST IN et ONLYLYON annexés à la convention 2021.

**2° - Approuve :**

a) - l'attribution d'une subvention globale de 3 394 350 € au profit de l'ADERLY pour l'année 2021 dont :

- 2 145 100 € seront affectés au financement des actions inscrites au programme annuel 2021 de l'ADERLY INVEST IN,
- 1 249 250 € seront affectés au financement de l'action de marketing ONLYLYON pour 2021 ;

b) - la convention 2021 à passer entre la Métropole et l'ADERLY définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

**3° - Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

**4° - La dépense** de fonctionnement de 3 394 350 € correspondante sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2021 :

- ADERLY : opération n° 0P02O0219 - chapitre 65 pour 2 145 100 €,
- ONLYLYON : opération n° 0P02O1486 - chapitre 65 pour 1 249 250 €

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 18 mars 2021.**